

Abidjan, le **22 AVR. 2020**

N° No 00829 / MENET-FP/DRH

NOTE D'INFORMATION

A

**Mesdames et Messieurs
Les Directeurs Régionaux
de l'Education Nationale**

Objet : EXEAT 2020.

En raison des mesures de confinement consécutives à la survenue de la crise de la pandémie du **COVID 19**, la Direction des Ressources Humaines (DRH) se trouve dans l'obligation de suspendre le processus en cours devant conduire aux assises de la session **2020** de la « **Commission Nationale des mutations des Personnels Enseignants et d'Encadrement** » dite **EXEAT**.

Les Directeurs Régionaux de l'Education Nationale sont priés de surseoir à la transmission de dossiers de demandes de mutation pour EXEAT en attendant de nouvelles instructions.

Vous voudriez bien en informer les Chefs d'Etablissement et les Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire.


Mamadou BARRO